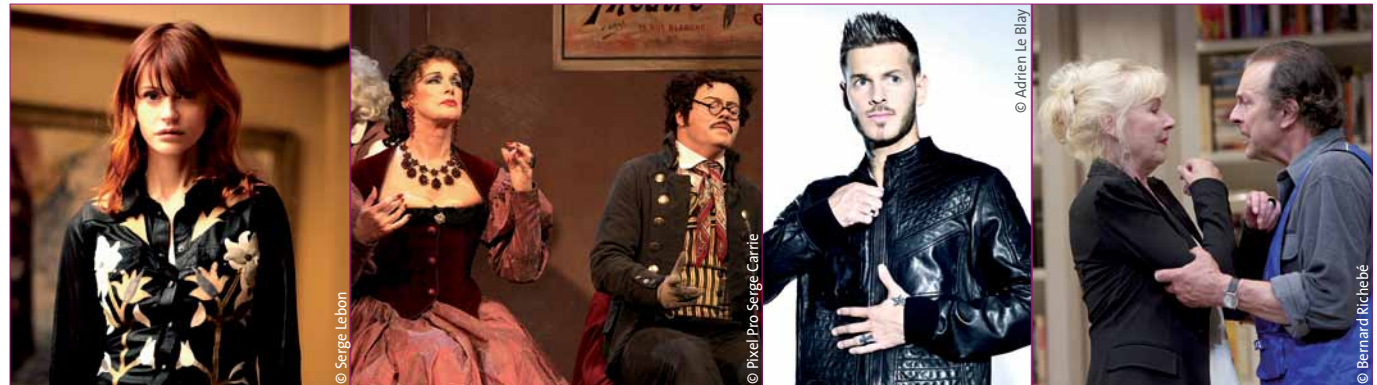


# TOPF : 18 spectacles et une programmation toujours plus variée



Cette saison, le Topf (Théâtre de l'Ouest de la Plaine de France) Silvia Monfort vous propose une programmation éclectique avec pas moins de 18 spectacles originaux, mêlant des créations artistiques variées. Tous les arts sont à la fête : théâtre, concert, opéra, danse, spectacle jeune public...

Vous retrouverez des artistes de renom mais aussi des artistes locaux émergents tels que l'actrice **Tatiana Rojo** ou la **chorale gospel des Chérubins de Sarcelles**. Ce sera aussi l'occasion de révéler la musique du **chevalier Saint-George avec l'opéra « Le nègre des Lumières »** ou de promouvoir la culture berbère avec le concert de **Djurjura**.

**M. Pokora**, jeune chanteur français qui a su imposer sa griffe sur la scène internationale avec ses morceaux conçus pour durer.

**Et toujours la part belle aux comédies...**

Découvrez la formidable adaptation de **Kramer contre Kramer**, film éponyme aux 5 Oscars, magnifiquement servi par le duo Gwendoline Hamon / Frédéric Diefenthal. Mais aussi « **Boire, Fumer et conduire vite** », une comédie à succès de Philippe Lellouche avec près de 150 dates à guichet fermé. Entre prestidigitation et stand-up, laissez-vous charmer par le **magicien Eric Antoine** aux airs de savant fou ou plongez dans la culture indienne avec **Bollywood legends**, une étourdissante combinaison de danse, musique, conte et tradition indienne. Plein d'autres festivités vous attendent encore !

« **Colombe** », une comédie fine et drôle d'Anouilh, interprétée par la talentueuse Anny Duperey et sa fille Sara Giraudeau ; « **Le technicien** », du tandem Éric Assous et Jean-Luc Moreau, avec Roland Giraud en technicien... de surface et sa femme Maaïke Jansen en ex-épouse rancunière ou encore **Jacques Weber** au sommet de son art interprétant des textes classiques, contemporains ou inédits avec brio.

taclé musical de **Dora l'exploratrice**, l'héroïne préférée des enfants. Pour découvrir toutes les réjouissances de cette nouvelle saison, rendez-vous sur le site internet du théâtre ou plongez-vous dans le programme !

D'autres nouveautés vous attendent également : salle climatisée, fauteuils neufs, nouvelle décoration, modernisation de l'accueil et des espaces de rencontre... Pendant l'été, le théâtre a fait peau neuve pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

**Place aux stars de la chanson !**

Démarrage de la saison le 21 octobre avec le concert d'**Axelle Red** qui vous fera vibrer au son de tubes indémodables et des chansons issues de son nouvel album aux sonorités soul, folk et country. En février, 4 ans après son triomphe « Totem tour », **Zazie** revient enfin sur la scène pour nous enchanter avec son florilège de mélodies rock et de chansons à texte. Enfin, les amoureux de pop urbaine salueront la venue de

Le jeune public ne sera pas en reste puisque 3 spectacles leur sont destinés dont le spec-

**Toujours plus de nouveautés**

- Ouverture de la billetterie en ligne dès la rentrée sur le site : [www.topfsilviamonfort.fr](http://www.topfsilviamonfort.fr)
- Nouveaux tarifs réduits pour les moins de 26 ans et les plus de 25 ans ! (Et toujours un tarif préférentiel pour les habitants de la CCOFP et une offre d'abonnement)
- Inauguration de « scènes ouvertes » pour les artistes locaux résidant sur le territoire avec 100 % de la recette reversée aux artistes.
- Création de 2 classes d'art dramatique pour adultes sous la direction du directeur du théâtre et metteur en scène Eric Checco. Ces ateliers sont proposés gratuitement aux habitants de la communauté de communes.

**Topf Silvia Monfort**  
12, rue pasteur  
95 350 Saint-Brice-sous-Forêt  
Renseignements et réservations : 01 39 33 01 81 - [www.topfsilviamonfort.fr](http://www.topfsilviamonfort.fr)

# Faites du sport avec l'USEE !

Top départ pour les inscriptions aux 13 sections de l'Union Sportive d'Ezanville-Ecouen (USEE) que vous pourrez retrouver le dimanche 18 septembre lors du Forum des Associations.

## > Tennis de table



Concentration, précision, esprit d'équipe, sont autant de qualités que développe le tennis de table.

L'USEE Tennis de Table vous accueille au complexe de la Prairie dans l'une des plus belle salle spécifique de tennis de table du Val d'Oise.

**Contacts**  
**Roger Klock** : 06 29 57 01 83 - [ping.ezanvillecouen@free.fr](mailto:ping.ezanvillecouen@free.fr)  
**Christian Brault** : 06 07 91 90 62 - [christian.brault5@orange.fr](mailto:christian.brault5@orange.fr)  
**Site** : <http://ping.ezanvillecouen.free.fr>

## > Football

La section football, qui compte 395 adhérents avec son école de football à partir de 5 ans jusqu'aux vétérans, est heureuse de vous accueillir sur les nouvelles installations du Stade du Pré Carré comprenant 1 terrain synthétique et 2 terrains en pelouse naturelle. L'encadrement de l'école de football est confié à un éducateur diplômé d'État et de nombreux éducateurs.



▲ Les vestiaires du stade seront terminés pour la fin de l'année.

Pour la saison 2011 / 2012, 19 équipes sont engagées dans les différents championnats régionaux et départementaux ainsi qu'une équipe de seniors du dimanche matin. Inscriptions les mercredis et samedis de 14 h 00 à 17 h 00 de début septembre.

**Contacts** :  
**Secrétariat** – **Monique Pépinster** 06 07 17 16 52 / 01 39 91 71 58  
**Site internet** [www.useefootball.footeo.com](http://www.useefootball.footeo.com)

## > Tennis



Avec ses 3 terrains extérieurs, refaits chaque année, son quatrième terrain extérieur en gazon synthétique, et ses deux terrains couverts en dur synthétique refaits en 2007, la section Tennis vous accueille toute l'année.

L'école de tennis prend en charge enfants et adultes de tous niveaux et dès l'âge de 4 ans.

Des animations, comme les deux fêtes de l'école de tennis, les rencontres amicales, les soirées d'adhérents ou les barbecues ponctuent la saison qui se déroule du 1er octobre au 30 septembre.

C'est donc le moment de s'inscrire ou de se réinscrire. Pour ce faire, les bénévoles de l'association, vous donnent rendez-vous tous les samedis matin de l'année de 11 heures à midi autour d'un café dans leur club house extérieur situé Rue du Mal Foch à Ecouen.

Ils seront aussi présents en septembre pour les inscriptions toutes les matinées du samedi ou sur rendez-vous à prendre auprès du président, Vincent NOEL au 06 59 65 47 18.

Pour le jeu libre pas de contraintes de temps, mais pour les inscriptions en cours de tennis, le plus tôt est le mieux pour vous garantir les places dans les groupes adaptés.

N'hésitez pas à contacter la section, vous serez agréablement reçus et apprendrez combien il est bon de pratiquer ce sport avec du matériel de qualité dans un environnement des plus agréables



# L'agenda

## Dimanche 18 septembre

**Brocante**  
La brocante sera ouverte au public de 8h à 18h. Inscriptions le samedi 10 septembre 2011 de 8h30 à 12h et le lundi 12 septembre 2011 après-midi à Loisirs et Culture uniquement.

**Tarifs** : Particuliers : 13€ les 2 mètres (2 emplacements maximum/personne) Professionnels : 16€ le mètre linéaire.



## Dimanche 18 septembre

**Forum des associations**

Venez découvrir les diverses associations de la ville et vous inscrire aux activités pour l'année 2011/2012. De 8h à 18h au Complexe de la Prairie.

## Samedi 24 septembre

**Retraite aux flambeaux et feu d'artifices**

Cette année le départ se fera de la gare. Dès 20h des lampions seront distribués gratuitement. Le cortège, accompagné du Pony-club d'Ezanville, déboulera dans les rues de la ville jusqu'au complexe de la Prairie. Un feu d'artifices sera tiré du Complexe à 22h30.

## Mercredi 5 octobre

**Conférence Enfance et nutrition**

La Maison de l'Enfance accueille une diététicienne pour une conférence autour de l'équilibre alimentaire des enfants à partir de 18h30.

## Jeu di 6 octobre

**Conférence Santé**

Le CCAS organise une conférence santé sur le thème du cancer colorectal et du sein à la RPA Les Cèdres 9, rue Alsace Lorraine de 15h à 17h.

# Rénovation du Cœur de Ville : au tour de la Place Elluin Devillers !



Les travaux d'enfouissement des réseaux et de remplacement des canalisations d'eaux pluviales ont commencé cet été.

Après l'aménagement de la nouvelle place qui a permis la création de nouveaux commerces et de logements, la rénovation du cœur de ville se poursuit avec la requalification de la place Elluin Devillers.

Toujours avec l'objectif d'améliorer votre cadre de vie, la commune entreprend depuis le mois d'août dernier des travaux de rénovation de cette place qui s'était détériorée au fil des ans. « La Place Elluin Devillers, que l'on appelait autrefois la place du centre-ville, a plus de 200 ans et est très chère dans le cœur de nos aînés qui ont grandi à Ezanville », explique Alain Bourgeois, maire d'Ezanville, « c'est pourquoi il était important pour moi de remettre en valeur cet espace public pour mieux vivre ensemble dans la ville. »

« Pour retrouver le cachet d'une place à l'ancienne, ce nouvel espace public de 2 000 m² sera pavé et éclairé. »

impératifs urbains de mobilité et de stationnement puisqu'une trentaine de places de stationnement dont trois réservées aux personnes à mobilité réduite sont prévues.

Si c'est avec regret que la municipalité a dû se séparer des marronniers, atteints de façon importante par la mineuse du marronnier, qui bordaient l'ancienne place, de nouveaux arbres seront plantés et des espaces verts créés. Et pour que ce nouvel espace soit harmonieux, les réseaux électriques et téléphoniques seront enterrés, tout comme les containers pour le verre.

Au programme de ce lifting, le recentrage de la place côté rue de la ferme avec modification du tracé de la rue des écoles. Désormais la place ne sera plus traversée par la rue des Écoles mais celle-ci la contournera.

Pour retrouver le cachet d'une place à l'ancienne, ce nouvel espace public de 2 000 m² sera pavé et éclairé. Il répond également aux



▲ Feu d'artifice du 13 juillet



▲ Anniversaires de la RPA le 26 juillet



Été Jeunes



Été Jeunes



Été Jeunes

## • Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale travaille en direction des familles, des jeunes ainsi que des personnes âgées ou handicapées qui ont besoin d'une aide ou d'un accompagnement.

Il vous accueille, vous informe et vous oriente sur toutes les questions qui préoccupent votre quotidien à chaque étape de votre vie. Il peut délivrer et solliciter des aides dont vous avez besoin dans le cadre d'un accompagnement social.

Il propose un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou faire face à des situations d'incapacité temporaire.

Le CCAS vous accueille au 4 bis rue Anglade, les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 17 h 20, le vendredi de 13 h 30 à 17 h 20.

## • Rentrée du LAEP

Le Lieu d'Accueil Parent Enfant accueillera de nouveau les bambins ézanvillois de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte le lundi 12 septembre de 9 h 15 à 11 h 15 à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. Renseignements au 01 39 91 82 84.

## • Accueils périscolaires et de loisirs : pensez à actualiser votre dossier !

Toutes les familles (exceptées les familles dont les enfants ont participé à l'Été Jeunes) doivent obligatoirement réactualiser leur dossier avant le 30 septembre 2011. Celui-ci est à retirer à la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville.

## • Permanence UFC Que choisir

Les permanences reprendront le 13 septembre jusqu'au mois de juin 2012. Ces permanences sans rendez-vous se tiennent tous les mardis de 19 h à 19 h 30 (hors vacances scolaires), dans la salle municipale rue Anglade.

**Jun**  
**Naissances**  
Féryel Barkati, Nahia Castro, Naya Couao Zotti, Ambre Jolly, Adam Kolli, Nail Kolli, Paul Le Mortellec, Iris Lesage, Léa Mariassouéc, Jaijys Petit Laassami

**Décès**  
Georges Denis, Faé Wanda

**Mariages**  
Carole Roelants et Laurent Dupret,

**Décès**  
Jean-Marc Catalot, André Pauplin, Raymonda Azzolini, Patrick Rolland

**Août**  
**Naissances**  
Adem Ben Salah, Emma Benabdelaziz, Pauline Dupont, Aaron Marignan, Noa Martin-Brérôt, Donia Mhenna, Mathis Rondeau, Lisa Yaici

**Mariages**  
Stéphanie Raynal et Christophe Pezzetti, Dorotheé Thibault et Jérôme Gilant

**Décès**  
Catherine Manceau,

**Septembre**  
**Mariages**  
Christelle Saulnier et Jérôme Marcq

**Décès**  
Nicole Jannot

**Ezanville Infos** - mensuel d'informations municipales. Hôtel de Ville : 01 39 35 44 80  
Directeur de la publication : Alain Bourgeois - Rédaction : Ève Pavès  
Conception/Réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 -  
Impression : STIP - 01 39 91 91 73 - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2011



Ezanvillois, Ezanvilloises,  
Chers amis,

Comme je vous l'avais indiqué dans mon éditto du mois de juillet, j'ai chargé le Directeur Général des Services de la Ville d'Ezanville d'enquêter sur les conditions dans lesquelles les indemnités des adjoints étaient montrées du doigt et la Trésorerie mise en cause par la Chambre régionale des Comptes.

En 2004 le mode de calcul des indemnités des élus des villes de France a été réglementairement modifié. Ces dispositions, parvenues au Service Ressources Humaines de la Ville, ont été appliquées. Cette modification de la base de calcul aurait dû être entérinée par une délibération du Conseil Municipal comme cela avait été le cas le 2 avril 2011 puis le 27 juin 2002. Cela n'a pas été fait. Nous étions à cette époque entre le départ d'un Directeur Général des Services et l'arrivée d'un nouveau. Un intérim était assuré par un agent du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG). L'employé municipal chargé de la paie qui a appliqué la nouvelle réglementation n'a probablement pas informé cet agent.

En conséquence, c'est dans l'illégalité administrative qu'à partir de ce jour ont été versées les indemnités des adjoints. Tout paiement de fournisseurs ou versement de salaire pour la Ville est effectué par la Trésorerie (Perception) qui est chargée de contrôler les mouvements financiers faits par la commune quels qu'ils soient. L'erreur administrative faite par les services de la Ville n'a pas été repérée.

La Chambre régionale des Comptes reproche cela au Percepteur et le condamne sur la totalité d'une ligne budgétaire en pointant du doigt « l'irrégularité » des versements. En aucun cas les sommes versées ne sont contestées sur leurs valeurs car elles correspondent bien au calcul basé sur les indices et les taux réglementaires.

En conséquence, je peux affirmer que l'article du Parisien est un tissu d'erreur car comme d'habitude, les journalistes ne vérifient jamais leurs sources. Quant à l'opposition qui a plongé dans ce piège avec délectation, nous attendons des excuses et restons à leur disposition pour expliquer les détails à ceux qui veulent comprendre.

Alain BOURGEOIS,  
Maire d'Ezanville

## • Bourses départementales : procédure d'attribution simplifiée

Pour les collégiens, elles sont attribuées aux boursiers de l'Éducation Nationale sur la base de 100 € pour le taux 2 et 150 € pour le taux 3. Désormais, l'instruction passera par les services académiques et non plus par le C.C.A.S. Pour les 16-25 ans, un nouveau dispositif est mis en place : Entrée dans la Vie Active (EVA). Pour les familles, la procédure est considérablement allégée.

## Un Inven'terre de la biodiversité



Groupe de travail composé de l'association Inven'terre, Eric Amiet, responsable du service urbanisme et Eric Battaglia, maire adjoint en charge de l'Environnement

Et si on répertoriait toutes les espèces de la faune et de la flore existant sur la commune pour créer un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ?

Projet d'envergure nationale suite au Grenelle de l'environnement, l'idée avait été proposée à toutes les communes d'Ile-de-France dès 2007 par l'organisation naturaliste régionale Naturoparis. Dans un premier temps, Ezanville avait signé la Charte de la biodiversité avec cette association qui avait conseillé le service Espaces Verts sur l'utilisation de produits phytosanitaires pour les parcs, jardins et au cimetière. Aujourd'hui la commune se lance dans la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale avec l'aide de l'association locale Inven'terre.

« La connaissance de la biodiversité locale est essentielle pour aménager un territoire. Elle permet d'anticiper pour concevoir des projets et organiser des politiques publiques durables qui prennent en compte l'ensemble du patrimoine naturel. »

Eric Battaglia, adjoint au Maire chargé de l'Environnement, nous présente le projet.

Quel est le but de cet Atlas de la biodiversité ? Tout d'abord, rappelons ce qu'est la biodiversité : la biodiversité est la contraction de la biologie et de la diversité des êtres vivants et des écosystèmes (la faune, la flore, les bactéries, etc...). Nous humains, appartenons à une espèce « Homo Sapiens » qui constitue l'un des maillons de cette biodiversité biologique. Une interaction existe entre ces différents organismes, d'où la complexité et la richesse. Le but des Atlas de la biodiversité dans les communes est donc d'une part de se mobiliser et d'agir pour la biodiversité et le développement durable dans la vie quotidienne.

Pourquoi créer un Atlas de la biodiversité à Ezanville ?

La connaissance de la biodiversité locale est essentielle pour aménager un territoire, Elle permet d'anticiper pour concevoir des projets et organiser des politiques publiques durables qui prennent en compte l'ensemble du patrimoine naturel.

Lors de la dernière révision du PLU, aucun inventaire faunistique ni floristique n'existait sur

la commune. Si Ezanville se lance aujourd'hui dans ce projet d'ABC, cela permettra de s'appuyer sur des données qui serviront à la modification des prochains PLU ou les grands choix de la commune en matière d'urbanisme.

Quelles sont les différentes phases de ce projet ?

La première phase sera le recensement des différents milieux de notre commune : les milieux humides, les îlots de verdure, les zones agricoles et arboricoles, les haies, les jardins, les friches et la nature en ville comme les vieux murs, les parcs fleuris, etc..

La commune a souhaité faire appel et s'associer à l'association INVEN'TERRE dès le mois de juillet pour lancer ce recensement. Les photos ont été prises par M. Malo et M. Gauchet, bénévoles de Loisirs et Culture qui n'ont pas hésité un seul instant à nous apporter leur aide.

Par la suite, une « Journée de la Biodiversité » sera organisée avec une exposition, une présentation du projet d'abécédaire auprès des différents publics (scolaires, grand public, agriculteurs, association de chasseurs, etc...) et une présentation des différents sites remarquables de la commune. Cela sera aussi l'occasion de repérer les personnes de la commune intéressées par le projet afin de leur proposer d'y participer. Cette journée sera précédée d'une présentation sur le stand d'Inven'terre lors du 4<sup>e</sup> Forum des Associations le dimanche 18 septembre 2011.

En quoi ce projet concerne-t-il les Ezanvillois et quel rôle peuvent-ils jouer ?

Aujourd'hui, nous sommes toutes et tous concernés par la biodiversité. L'érosion de la biodiversité s'accélère. Préserver et protéger la biodiversité, c'est préserver ce qui nous apporte nourriture, santé, sources d'énergie... Mais pour préserver et protéger il faut connaître, c'est pourquoi lors du Forum des Associations nous allons inviter les Ezanvillois qui le désirent à participer au projet. Cela se traduira tour d'abord par un travail de repérage, puis de développement et de préservation de la biodiversité dans les jardins fleuris et/ou potagers. Un questionnaire d'observation sera à disposition en mairie et téléchargeable sur le site de la ville ([www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr)).

Pensons à nos enfants, et nos petits enfants et agissons avant qu'il ne soit trop tard !



Inven'terre est une association ezanvilloise régie par la loi de 1901 agréée « Jeunesse Éducation Populaire » créée en 1997 par des habitants du Val d'Oise. Porteuse de projets, cette association qui œuvre dans le domaine du développement durable est à l'origine de l'association Plaine de Vie (association de réinsertion par le maraîchage) et de l'association des Jardins Familiaux du Rü de Vaux. Inven'terre mène des actions dans deux domaines : l'éducation à l'environnement (auprès des scolaires et des centres de loisirs du Val d'Oise) et le conseil sur la maîtrise de l'énergie grâce à l'Espace Info-énergie. Situé au 76 rue Pierre Brossolette à Sarcelles, cet espace a pour but d'accueillir le public et de le conseiller gratuitement en matière de maîtrise des consommations et d'énergies renouvelables. Pour plus d'informations : [www.inventerre.org](http://www.inventerre.org)

# Écoles : pas de vacances pour les travaux !

Coups de peinture, réfections de cours, isolation phonique ou encore aménagement de nouvelle classe, avec un budget global de plus de 300 000 euros, la municipalité a tout mis en œuvre pour accueillir les petits Ezanvillois dans un cadre idéal pour cette nouvelle année scolaire. Tour d'horizon des chantiers de l'été.

## Ecole les Bourguignons

- Réfection de la cour maternelle
- Mise à niveau des abords du local périscolaire



17 000 €

## Ecole Pierre et Marie Curie

- Rénovation des menuiseries



47 800 €

- Rénovation de la peinture de l'ancienne Poste

## Ecole Albert Camus

- Démolition des préfabriqués côté Rodet
- Agrandissement de la cour côté Rodet
- Rénovation de la peinture d'une classe ainsi que les sanitaires et le sol du préau côté Rodet



71 000 €

## Ecole Paul Fort

- Rénovation des peintures d'une classe élémentaire et du dortoir
- Pose d'un sol souple et de portes coupe-feu dans le réfectoire élémentaire P. Fort



21 900 €

## Ecole Le Village

- Création d'un réfectoire annexe
- Démolition des murets dans la cour
- Aménagement de la salle de motricité en classe : installation d'un plafond acoustique et mise en peinture



28 000 €



## > Bonne rentrée à tous !

Le Maire, accompagné de Geneviève Malet, adjointe chargée des Affaires Scolaires, était présent pour accueillir les quelques 900 élèves qui ont fait leur rentrée dans les cinq groupes scolaires de la commune.



## > Modification du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du Conseil municipal en date du 30 juin 2011, le PLU est modifié. Cette modification se substitue aux dispositions correspondantes applicables antérieurement. À cette délibération est annexé le dossier de modification qui peut être consulté en mairie et en Préfecture.

## > Infos travaux

Réfection de la couche de roulement de la rue de la Tête Richard à Piscop reliant Piscop à Ezanville et rejoignant la RD 301 (ancienne N1). Réalisation des travaux semaines du 12 au 23 septembre 2011. Montant des travaux : 120 393 € TTC (financement CCOFP).

## > Inscription sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2011 muni de votre carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur le site de la ville [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr) et nous le retourner avec les pièces justificatives. Si vous avez changé d'adresse dans Ezanville, pensez également à le signaler au service Election qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 01.39.35.44.80

## > Permanences notariale et juridique

Nous vous rappelons que la municipalité propose à l'Hôtel de Ville une permanence notariale le vendredi après-midi sur rendez-vous de 15 h à 17 h ainsi qu'une permanence juridique le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h également sur rendez-vous (vous munir d'un justificatif de domicile pour l'avocat).

## > R.P.A. « Les Cèdres »

La R.P.A. « Les Cèdres » est un établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes. Cette structure offre des appartements et des services variés : restauration (le midi, du lundi au vendredi), laverie, animation... Il reste des logements vacants. Merci de contacter le C.C.A.S. au 01 39 35 44 97



## > Cimetière

Les personnes titulaires d'une concession périmée dans le cimetière communal sont priées de bien vouloir effectuer le renouvellement en Mairie dès que possible, faute de quoi la municipalité reprendra l'emplacement pour le céder à d'autres inhumations.

## Bon courage !

L'automne va être dur pour l'opposition. En effet, ils vont devoir organiser les primaires de leurs nombreux candidats à l'élection présidentielle, ne sachant pas bien entendu si de nombreux sous-marins de la droite ne vont pas venir brouiller les résultats.

Tout cela dans l'ambiance de fin de règne pour un certain nombre d'élus départementaux et régionaux car comme vous le savez, dans moins de trois ans maintenant, nous allons devoir élire des délégués territoriaux qui cumuleront les fonctions de conseiller régional et général.

Quand on constate que dans notre propre canton d'Écouen il y a un conseiller général et deux conseillers régionaux, et qu'il n'y aura qu'une place, je vous laisse imaginer l'ambiance pendant ces trois ans...

D'autre part, il est fort probable qu'un redécoupage de cantons, alignés sur les limites de communautés de communes ou d'agglomérations va aussi mettre en « contact » d'anciens amis.

Il est probable que ce grand parti démocratique va régler ce problème par une élection des militants. Mais « chien échaudé craignant l'eau froide », il ne suffira pas pour certains de faire adhérer au parti quelques copains pour se faire désigner.

Il y en a qui vont, c'est évident, devoir réintégrer leur profession d'origine : il y a du changement de statut dans l'air... bon courage à tout le monde !

Ils devront aussi abandonner cette attitude qui consiste systématiquement à faire de l'agitation et de la récupération politicienne. Dans le contexte de fermeture et d'ouverture de classes dans les écoles d'Ezanville, il aurait été constructif que toutes les énergies se mobilisent dans le même sens. Malgré les efforts de la municipalité, de l'Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et du Maire lui-même, tout a été fait pour saborder les tentatives de maintien de la classe que l'Inspection académique voulait fermer. C'est regrettable et cela nuit à nos concitoyens. Quand l'intérêt des Ezanvillois est en jeu, l'opposition pourrait travailler de concert avec la majorité.

La majorité du Conseil Municipal

## Les Ezanvillois subissent des orientations politiques et budgétaires à l'opposé de l'intérêt général

Durant l'été vous avez tous pu suivre les variations (surtout à la baisse) des bourses du monde entier plongeant ainsi de nombreux Etats dans le désarroi le plus total et laissant ces derniers à la merci des financiers de la planète. Les Etats-Unis, les premiers, ont dû prendre des mesures historiques pour lutter contre la dette de leur pays. En Europe, la France et l'Allemagne, pays moteurs de l'Union européenne s'évertuent à trouver des parades afin de lutter contre l'augmentation de leurs dettes mais aussi pour trouver les moyens de relancer la croissance.

Ce contexte n'augure rien de bon pour cette rentrée. L'Espagne, le Portugal et la Grèce ont subi des plans d'austérité drastiques afin d'assainir leurs finances publiques. Ces coupes budgétaires se font au détriment des politiques publiques : la Santé, l'Éducation, les Retraites... Mais l'autre point, complémentaire de ces orientations budgétaires, concerne l'augmentation des recettes des états et donc des impôts. La fiscalité (déclaration sur vos revenus/impôt national) risque donc d'augmenter l'an prochain.

En France, la crise ne nous touche pas encore directement mais nous avons déjà constaté que le Président fait des choix budgétaires. Il supprime des postes d'enseignants et de fonctionnaires mais préserve les dispositions fiscales avantageuses pour les plus riches. Il fait de la santé un bien marchand en restreignant les budgets de la Caisse nationale d'assurance maladie mais en ayant un complaisance manifeste à l'égard des complémentaires de santé privées. Les exemples nombreux démontrent que l'intérêt général n'est plus au cœur des préoccupations du gouvernement.

A Ezanville, par exemple, nos écoles sont touchées par les fermetures de classe et par conséquent les enseignants seront moins nombreux dans notre commune. À l'heure où les impôts locaux vont vous parvenir nous vous demandons de vous poser ces questions : « Mes impôts ont augmenté de plus de 40% en 3 ans, cela a-t-il eu un effet sur les dispositifs municipaux d'aide auxquels je suis en droit de prétendre ? La qualité de vie à Ezanville est-elle meilleure grâce à l'augmentation de mes impôts ? L'argent public est-il bien dépensé dans ma commune ?... ».

Nous écrivons depuis les dernières élections municipales de 2008 que notre commune souffre d'une très mauvaise gestion financière. La Chambre régionale des comptes, autorité indépendante en matière d'audit financier des collectivités locales, corrobore notre analyse. De plus, elle pointe du doigt une dépense de plus de 100 000 euros qui aurait été indûment versée aux élus au titre de leurs indemnités. Alors, que dire de plus sans s'agacer...

L'équipe Une Énergie nouvelle pour Ezanville  
Philippe Demaret, Paule Schaaff, Sébastien Zriem,  
Christiane Rochweg, Paul Augot et Sylvie Dufils